

Petit dictionnaire patois : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182240>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

paysans, embrasait presque toute la Suisse allemande. Malgré une sanglante et cruelle répression, les révoltés recommencèrent le siècle suivant, et chaque victoire des oppresseurs était suivie de nouveaux supplices, de confiscations ou de bannissements.

Parmi ces martyrs de la liberté, nous citerons Jean Fatio, exécuté à Genève en 1707; le major Davel, à Lausanne en 1723; Henzi, à Berne en 1749; les frères Kälin, à Einsiedeln en 1766; le vieux Bodmer, à Zurich en 1795.

On comprend dès lors pourquoi les doctrines qui brisèrent les fers de la nation française reçurent un accueil enthousiaste dans les pays sujets du patriarcat suisse.

Nous avons déjà parlé, dans le *Conteur*, des banquets patriotiques qui eurent lieu alors dans les villes vaudoises des bords du Léman pour fêter le réveil du peuple français. Nous parlerons aujourd'hui de l'insurrection fribourgeoise, qui eut lieu dix ans auparavant, et se termina aussi misérablement que toutes les autres tentatives populaires de ce siècle.

Le chef de cette insurrection, Nicolas Chenaux, de la Tour-de-Trême, était fils du châtelain de ce village, et aide-major du régiment de Gruyère. Cet homme distingué, versé dans les sciences et dans l'histoire de sa patrie, se faisait chérir du peuple par son caractère droit et ferme.

Un mécontentement général régnait dans la contrée depuis que l'ancienne Constitution démocratique de Fribourg avait fait place, depuis deux siècles, à un pouvoir de plus en plus oligarchique. Une quarantaine de familles nobles, sous le nom de *Secrets* (Heimlicher), occupaient toutes les places et réussirent à réduire considérablement l'aisance des paysans. De nouveaux empiètements, soit contre les droits de la commune de Fribourg, soit sur les propriétés du peuple des campagnes, amenèrent un soulèvement général.

Chenaux et ses amis Castella et Raccaud trouvaient qu'à moins d'être soutenue par un mouvement vigoureux, toute réclamation serait inutile. Préparée à Bulle, l'insurrection éclata le 2 mai 1781. Plus de 2,000 paysans marchèrent sur Fribourg avec des drapeaux bénis. Chenaux marchait à leur tête. Mais des troupes bernoises furent appelées au secours du gouvernement; leur chef, M. de Froideville, promit satisfaction aux mécontents et une amnistie générale. Les insurgés, pendant les pourparlers, furent cernés peu à peu par l'ennemi et amenés à poser les armes. Le malheureux Chenaux parvint à s'enfuir, mais il fut tué par un de ses gens, Henri Rossier, qui, au lieu d'obtenir sa grâce et de recevoir les cent louis promis à celui qui le livrerait mort ou vif, fut envoyé aux galères de Brest, avec Chappuis, Sudan et Huguenot; les deux derniers survécurent à cette captivité, dont ils furent délivrés par un décret de l'Assemblée nationale du 20 mai 1790, ensuite d'une adresse des patriotes fribourgeois réfugiés à Paris, et du rapport à ce sujet de l'abbé Grégoire, député d'Embermenil.

Le corps de Chenaux fut écartelé par la main du bourreau, et sa tête, placée au bout d'une pique, fut exposée sur la tour de la porte de Romont. Ses complices, Castella et Raccaud, parvinrent à s'échapper.

Le peuple des campagnes pleura l'homme généreux, mort victime de son patriotisme. Chaque jour, la tombe de Chenaux était entourée de gens en prières. Des troupes de pèlerins s'y rendaient avec des chants religieux, des croix et des drapeaux. En vain le gouvernement y fit placer des sentinelles avec des fusils chargés, en vain l'évêque condamna les pèlerinages vers les cendres de Chenaux, rien ne put arrêter la dévotion reconnaissante du peuple.

Alex. M.

Petit dictionnaire patois.

DZEVATTA, EDZEVATTA. — Se débattre, se démenner, mouvoir tous ses membres, bondir.

DROLA. — Droit féodal du seigneur sur la première nuit des noces de ses vassales, appelé aussi droit de *marquette*, de *prélibration*, etc. En 1350, les gens de Châtel-Saint-Denis se rachetèrent de la *drola* pour un cens annuel d'une mesure d'avoine, payable par chaque chef de famille. Ce tribut ne fut aboli qu'en 1798.

DRU. — Vif, gai, bien portant; gras, fertile. — *Teni-vo dru*: conservez-vous en bonne santé.

DRUDZE. — Fumier, engrais; abondance, bien-être. *La drudze tor lo cou*: l'abondance est fatale.

DZEMOTA. — Se plaindre, gémir, sentir péniblement sa faute ou son état malheureux.

EINDURA, EINDOURA. — Endurer, souffrir; répondre à une santé portée; permettre qu'on vous la porte. Ce mot est employé, dans ce dernier sens surtout, au canton de Fribourg. Dans quelques villages de ce canton, le garçon qui recherche une fille en mariage la conduit au cabaret. On remplit les verres, puis le garçon approche le sien de celui de sa belle, en disant à celle-ci: *Maria, té la pouerto*; Marie, je te la porte. Alors, Marie, réunissant du doigt les deux verres, répond: *Dzozon, d'einduro*; Joseph, je te le permets. Joseph conclut de là qu'il a le consentement de Marie et qu'il peut la demander en mariage à ses parents.

EINEMI. — Ennemi. Ce mot signifie aussi *diable*, *démon*. *L'a lè z'einemis*: il a le diable au corps; il est possédé. De quiconque a une maladie de nerfs, des accès de somnambulisme ou d'épilepsie, le peuple dit: *L'a lè z'einemis*.

EINFORTENA. — Faire le sort de quelqu'un, lui procurer bonne chance. On dit proverbialement à Montreux: *On fa bein sè z'einfans, mâ on ne lè z'einfortene pas*. On procrée bien ses enfants, mais on ne fait pas leur sort. De *fortena*, sort, fortune.

EINREIMBLA. — S'enfoncer, s'embourber. *No ne sein pas mô einreimbla*. Nous ne sommes pas mal embourbés.

EINTOUPENA. — S'appesantir par le sommeil.

EKOUËISSI. — Eclopé, mal sur ses jambes; de *Kousse*, cuisse. — Un paysan lisait comme suit

l'inscription qu'on voyait anciennement sur une des portes de Lausanne : « *Lausanna civitas equestris* », *Louis Seigneux tot ékoueissi*. Louis Seigneux tout éclopé; parce que ce bourgmestre de Lausanne était boiteux.

FLANKA. — Mettre, donner un violent coup. — Jean Aigroz, dit l'astrologue de Combremont, ne sachant qu'indiquer pour la température d'un des jours de son almanach, dit à son secrétaire : *Fllanka lei on tonnerre* : mets-y un tonnerre. Ce même astrologue fut mis en prison, pour avoir annoncé, à jour fixe, la fin du monde, ce qui fit manquer la foire de Cossonay, qui tombait sur ce jour-là.

Cérémonies et coutumes des Juifs.

(Fin.)

Dès qu'un Juif est mort, son corps est étendu par terre, dans un drap, le visage couvert. Une bougie allumée est placée près de sa tête. Il est ensuite lavé avec une infusion de camomilles et de roses sèches, et vêtu d'une chemise et d'un caleçon. Au cimetière, le cercueil est ouvert, afin de placer sous la tête du défunt un petit sac rempli de terre. Le plus proche parent fait ensuite une déchirure à son habit, et le cercueil est descendu dans la fosse, où chacun jette une pelletée de terre, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement comblée.

Au sortir du cimetière, chacun arrache une poignée d'herbe et dit, en la jetant derrière soi, ce passage du psalmiste : *Ils fleuriront comme l'herbe de la terre*, cela en signe de la résurrection.

Quand les parents sont de retour à la maison, ils s'assoient à terre, ôtent leurs souliers, puis on leur sert du vin et des œufs durs, en mémoire de cette parole des Proverbes : *Donnez à boire au misérable, et du vin aux affligés*.

Dès que le mort est emporté de la maison, on plie en deux son matelas, on roule ses couvertures, et l'on place à la tête du lit une lampe qui reste allumée pendant sept jours.

Nous terminons ce court aperçu sur les cérémonies et coutumes des Juifs par l'énumération abrégée des articles de foi, au nombre de treize, sur lesquels sont basées toutes leurs croyances :

Le Juif croit en un Dieu créateur de toutes choses, indivisible, incorporel, le seul qui doit être servi et adoré. Il croit qu'il y a eu et qu'il peut y avoir encore des prophètes pour recevoir les inspirations de Dieu, mais que Moïse fut le plus grand de tous, et que la loi qu'il leur a laissée a été entièrement dictée par Dieu, loi immuable, à laquelle on ne peut rien ajouter ni retrancher. Enfin, le Juif attend la venue d'un Messie qui surpassera tous les rois de la terre, relèvera leur nation et fondera un vaste empire.

Un ouragan dans les Hautes-Pyrénées.

Par une matinée de 1842, deux villageois s'éloignaient de Bagnères-de-Bigorre, pour retourner à leur village; c'était

une femme de Vignec, Marie Boucagnère et son frère Germier. Le temps était froid, le ciel voilé, la terre enveloppée d'une mince couche de neige, que balayait un vent glacial; on n'entendait aux champs que les croassements sinistres des corbeaux. Malgré l'aspect de cette nature désolée, nos voyageurs s'aventuraient au milieu des montagnes, dans un chemin le plus souvent impraticable à pareille époque, et ce ne fut que longtemps après avoir perdu la vue des dernières maisons de Campan qu'ils commencèrent à se reprocher leur imprudence. Mais Marie était mère; il lui tardait de revoir ses enfants, et l'amour maternel lui donnait du courage, elle avait fermé les yeux sur les difficultés de la route, en songeant aux caresses que son fils et sa petite fille, deux jumeaux charmants, lui prodigueraient.

Germier, lui, avait bien voulu faire quelques objections à ce départ, mais il aimait tant sa sœur, son petit neveu et sa petite nièce, qu'il s'était laissé entraîner aux supplications de Marie, qui l'avait menacé de partir seule.

De moment en moment, la marche se hérissait de difficultés; la neige, qui n'avait cessé de tomber depuis la nuit précédente, encombrait les hauteurs; elle empêchait de reconnaître le sentier sérieux. Bientôt le vent redoubla d'intensité; il poussait avec fureur des tourbillons de neige, et, aveuglés par l'ouragan, Germier et Marie n'avançaient qu'avec lenteur, et, après plusieurs heures d'une marche pénible et incertaine, ils étaient encore loin de la crête de la Hourquette; ils l'aperçurent enfin; mais la fatigue avait épuisé les forces de la jeune femme, qui se laissa tomber de lassitude aux pieds de son frère.

— Encore un effort, Marie, nous trouverons la Hourquette et nous arriverons aux granges de Cadéac.

En prononçant ces mots, Germier prit la main de sa sœur pour la relever.

— Frère, dit-elle d'une voix affaiblie, laisse-moi; je ne t'ai que trop retardé; tâche de te sauver seul, s'il en est temps encore... Mes pauvres enfants!... murmura-t-elle.

— Te laisser! ma sœur, l'oses-tu proposer à ton frère? Mais, vois! le ciel est moins noir, la tourmente s'apaise; un peu de courage nous met hors de danger : avec mon appui...

— Pas d'illusion, Germier; il m'est impossible de faire un pas; toi-même tu as de la peine à te soutenir; mais, peut-être, pourras-tu échapper. Adieu! Aime mes pauvres petits enfants; sers-leur de père, puisqu'ils ont eu le malheur de le perdre le jour où ils sont venus au monde... Bon André, je te rejoindrai bientôt, et nous prierons ensemble pour nos petits enfants...

Germier, sombre et silencieux, regardait autour de lui comme pour chercher du secours; mais, hélas! on n'apercevait dans ces lieux déserts que la neige qui les couvrait de son vaste linceul.

— Mon frère, continua la jeune mère, hâte-toi! la nuit approche, la tempête augmente, le froid s'accroît, quelques moments encore, tout moyen de salut est fermé, et mes enfants seront orphelins.

— Mon Dieu, mon Dieu! ayez pitié de nous! s'écria le pauvre frère.

Et, jetant son bâton, il se mit à genoux sur la neige près de sa sœur et pria; puis il s'assit, décidé à mourir avec elle. Cette résolution effraya la jeune femme, qui mit tout en œuvre pour la combattre; mais prières, supplications, larmes, tout fut inutile. Germier n'avait jamais eu qu'une affection au cœur, un amour fraternel qui ne s'était jamais démenti.

A cette scène de désolation succéda un moment de silence. Marie implorait intérieurement le ciel. Elle puisa dans ce recueillement une nouvelle énergie, et ce fut d'un ton presque inspiré qu'elle dit à son frère :

— Ecoute, tu vois ces nuages qui se traînent le long des pics; sous peu, ils nous auront enveloppés, et l'ouragan reviendra, avec la nuit, aussi terrible que naguère; alors tout espoir sera fini, et tu te perdras sans me sauver. Cherche donc à gagner la crête, et si tu réussis, demain tu viendras à mon secours, car Dieu peut me conserver jusqu'alors; il sait que mes petits enfants ont encore besoin de leur mère; va, mon